

Index AI : PRE01/385/2012
09 August 2012

L'opposition est de moins en moins tolérée à Oman : une douzaine de militants ont été encore condamnés

La condamnation d'une douzaine de militants pour avoir participé à une manifestation est un nouveau signe de l'intolérance croissante à toute divergence de vues dans le pays, a déclaré Amnesty International mercredi 8 août.

Mercredi, le tribunal de Muscat, la capitale, a condamné 11 militants accusés de participation à une manifestation pacifique à un an d'emprisonnement et une amende de 200 rials omanais (l'équivalent de 520 \$). Un douzième homme a également été condamné à un an d'emprisonnement pour outrage au sultan.

Ces 12 hommes - qu'Amnesty International considérera comme des prisonniers d'opinion s'ils sont incarcérés - devraient être libérés sous caution le 11 août en attendant qu'il soit statué sur leur appel.

Les condamnations de mercredi viennent s'ajouter aux poursuites engagées depuis l'année dernière contre 35 Omanais accusés d'avoir demandé plus de liberté dans le pays.

« La dissension est en procès à Oman, où les autorités ont pris des mesures répressives contre des dizaines de personnes ayant participé à des manifestations pacifiques ou ayant critiqué ouvertement le manque de liberté dans le pays », a déclaré Hassiba Hadj Sahraoui, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Si ces accusés sont incarcérés, Amnesty International les considèrera comme des prisonniers d'opinion et demandera leur libération immédiate et inconditionnelle.

Des dizaines de procès d'écrivains, de militants et de blogueurs arrêtés fin mai et début juin ont débuté au cours des dernières semaines. La plupart de ces personnes sont sous le coup d'accusations en lien avec l'exercice de la liberté d'expression et d'association par le biais de manifestations, de publications ou d'autres moyens.

Lundi 6 août, le tribunal de première instance de Muscat avait condamné à une peine d'un an d'emprisonnement et une amende de 1000 rials (2 600 \$) huit autres hommes reconnus coupables d'outrage au sultan et d'utilisation d'internet pour diffuser des informations diffamatoires. Ces cinq personnes ont été libérées sous caution en attendant que des décisions soient rendues en appel. Une femme jugée en même temps qu'eux a été acquittée.

« Les dirigeants politiques doivent être prêts à être critiqués et à ce que leur bilan soit scruté de près. Au lieu de prendre en compte les critiques qui leur sont adressées, les autorités omanaises se réfugient derrière des dispositions du Code pénal pour faire taire les voix dissidentes », a regretté Hassiba Hadj Sahraoui.

Le mois dernier, [au moins sept autres militants ont été condamnés](#) à des peines d'emprisonnement liées à leur participation à des manifestations.

Les manifestations qui ont eu lieu à Oman au début de l'année 2011, dans le sillage des soulèvements populaires qui ont secoué l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, ont abouti à plusieurs réformes politiques et sociales, mais de sévères restrictions continuent de peser sur la liberté d'expression et de réunion.

Avant la dernière vague d'arrestations et de procès de militants qui a débuté en mai 2012, de très nombreuses personnes avaient été arrêtées, et une partie jugées, en 2011.

La police d'Oman a dispersé violemment plusieurs manifestations et ces interventions auraient provoqué la mort d'au moins un homme dans la ville de Sohar.

Amnesty International appelle les gouvernements et les instances susceptibles d'avoir une influence sur le gouvernement au pouvoir à Oman - le Royaume-Uni notamment - à dénoncer la répression de la liberté d'expression et de réunion qui frappe actuellement le pays.

« Oman ne devrait pas avoir carte blanche pour fouler aux pieds les libertés fondamentales, a déclaré Hassiba Hadj Sahraoui. La communauté internationale doit faire plus pour mettre fin à cette vague de répression. »